



Etudes Romanes

Derniers numéros:

- 31 *Traditions et tendances nouvelles des études romanes au Danemark. Etudes/Études de Ebbe Spang-Hanssen à l'occasion de son sixième anniversaire.* 282 p. Épuisé.
Un choix important de romans dans sa son effort, dans ce recueil, de combiner leur hommage au collègue et ami Spang-Hanssen avec un vaste tour d'horizon concernant la romanistique au Danemark. Le volume comprend des études historiques, syntaxiques et littéraires aussi bien que des travaux relevant de la linguistique computationnelle.
- 32 Jørgen Lambek. *La concurrence entre de et en. à dans employés dans le groupe sujet. + prép. + nom géographique en français contemporain.* 130 p.
Ces études s'adressent à ceux qui font des recherches sur l'usage prépositif et en même temps à tous ceux qui s'intéressent d'une manière générale aux compléments prépositionnels et à la syntaxe des noms propres.
- 33 Poul Skarup. *Morphologie synchronique de l'ancien français.* 203 p.
Loin de se contenter d'énumérer les formes flexionnelles, cette étude s'efforce d'établir des règles qui décrivent les rapports synchroniques entre les formes et les changements d'un paradigme synchronique à l'autre. Elle donne la place qui lui revient à la morphologie synchronique.
- 34 Hanne Leih Andersen et Gunver Skjerve (eds.). *La subordination dans les langues romanes. Actes du colloque international, Copenhague, 5-7, 5, 1994.* 207 p.
Consacré à une problématique qui se trouve au cœur du débat linguistique actuel, toutes langues confondues, ce volume présente la plupart des interventions, en français ou en italien, au colloque de Copenhague. Etudes, analyses, suggestions de Peter Koch, Hanne Leih Andersen, Jacqueline Brunel, Bice Mortara Garavelli, Eva Wilberg, Sylviane Rémi-Gaurand, Helle Zedrickof, Françoise Gidel, Erling Strandholm, Serge Varroisen et Ole Jørn.
- 36 Iren Korzen. *L'articolo italiano fra concetto ed entità.* vol. 1:11. pp. 743.
L'no studio semantico-sintattico sugli articoli e sui sintagmi nominali italiani. In cui si distinguono, per tutte le posizioni sintattiche alla frase, SN a lettura concettuale (1) SN senza determinante) dai SN a lettura di entità (1) SN con determinante), generalizzando la distinzione logico-semantica tra *intenzione ed estensione* dei termini nominali. Si dimostra come la stessa distinzione semantica sia estendibile anche alla trattazione dei pronomi clinici (e l'oggetto/soggetto) da una parte e di *lo, la, li, le* (oggetto) e del soggetto "nullo" dall'altra.

ISBN: 87-7289-400-8
ISSN: 0109-1999

Museum Tusulanum Press

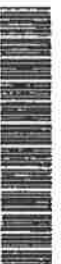


Le Discours : Cohérence et Connexion

1B
12049
A/35

Le Discours : Cohérence et Connexion

BCU - Lausanne



*1094022139#



Etudes Romanes 35

Etudes Romanes 35

- Halliday, M.A.K., Hasan, R. (1976): *Cohesion in English*. London, Longman.
- Johnstone, B. (1987): *Perspectives on Repetition*. *Text* 7.3, p. 205-214.
- Johnstone, B. (1991a): *Repetition in Arabic Discourse. Paradigms, Syntaxs, and the Ecology of Language*. Amsterdam, Benjamins.
- Johnstone, B. (1991b): *Repetition in Discourse*, vol. 1. Norwood, N.J., Ablex.
- Johnstone, B. (1994): *Repetition in Discourse. Interdisciplinary Perspectives*. Norwood, N.J., Ablex.
- Lefebvre A. à paraitre: Mimétisme et hétéroprise, in Weigand E. ed. *Dialoganalyse*, Niemeyer, Tübingen.
- Merini Barbara, L. (1989): Repetition: from Harmony to Conflict. In : L. Curti, L. Di Michele, T. Frank, M. Vitale eds, *Il Muro del Linguaggio*, Napoli, Ist. Univ. Orientale, p. 449-463.
- Merlini Barbaresi, L. à paraitre: Markedness Reversal in Dialogic repetition. In Bazzanella ed., à paraitre.
- Norrick, N. E. (1987): Functions of Repetition in Conversation. *Text* 7.3, p. 245-264.
- Sinclair, J. (1992): Trust the Text. In : Davies, M., Ravelli, L. eds, *Advances in Systemic Linguistics*, London, Pinter, p. 5-19.
- Stati S. (1990): *Le transphrasique*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Tannen, D. (1987a): Repetition in Conversation : Toward a Poetics of Talk. *Language* 63.3, p. 574-605.
- Tannen, D. (1987b): Repetition in Conversation as Spontaneous Formulaicity. *Text* 7.3, p. 215-243.
- Tannen, D. (1989): *Talking Voices. Repetition, Dialogue, and Imagery in Conversational Discourse. Studies in Interactional Sociolinguistics* 6. Cambridge, CUP.

Considérations sur la méthodologie contrastive français-italien

A propos de locutions adverbiales fonctionnant comme
connecteurs

par

Corinne Rossari

0. La plupart des unités lexicales appréhendées comme des connecteurs consistent généralement en des morphèmes grammaticaux et ont été étudiées dans une optique structurale (recherche de la valeur sémantico-pragmatique par commutation de paires). Sous l'impulsion de Ducrot, plusieurs de ces morphèmes ont fait l'objet d'étude dans le cadre de la théorie de l'argumentation en tant que marqueurs permettant l'établissement d'une relation entre un argument et une conclusion. Des morphèmes comme *car*, *parce que*, *puisque*, *mais*, *donc*... ont été analysés dans cette optique (A-1 1975, Ducrot 1980, Ancombre & Ducrot 1977, Forget 1984).

En revanche, les entités ayant les mêmes propriétés fonctionnelles que les connecteurs mais formées sur la base de morphèmes lexicaux, comme les locutions adverbiales, ont été beaucoup moins systématiquement étudiées. Les analyses, dont certaines d'entre elles ont fait l'objet, se situent également dans le cadre de la théorie de l'argumentation selon une démarche méthodologique structurale (Charolles 1984, Danjou-Fiaux 1980, Jayez 1981). Ainsi, *en fait* est analysé par Danjou-Fiaux conjointement à *en effet* et *de fait* et *en réalité* par Charolles conjointement à *mais* : leurs études présupposant que ces locutions partagent les propriétés fondamentales des connecteurs «argumentatifs».

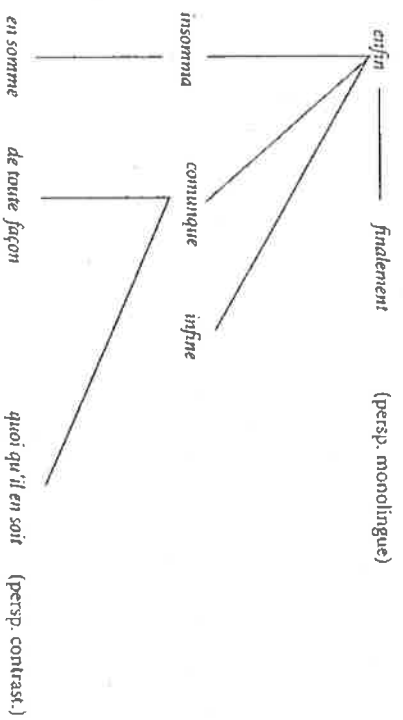
Dans Rossari (1994), je me suis intéressée au fonctionnement de certaines de ces locutions que j'ai traitées, à la suite de Roulet (1987b) comme partagent les propriétés fondamentales des connecteurs reformulateurs.¹ Étant donné les propriétés particulières, dont il sera question dans cet article, de ce type de connecteurs, j'ai ajouté à la perspective structurale classique une perspective contrastive permettant d'étendre le paradigme des comparaisons aux correspondants de ces locutions en italien.

J'aimerais expliciter les motifs d'une telle démarche méthodologique et proposer quelques pistes visant à compléter cette approche afin de la rendre la plus opérationnelle possible.

1. Le statut de locutions adverbiales de ces connecteurs amène à tenir compte dans l'analyse à la fois (i) de leur compositionnalité lexicale et (ii) du fait qu'elles consistent en une seule unité sémantico-pragmatique en raison de leur statut de connecteurs.

En ce qui concerne ce dernier aspect, la méthodologie contrastive permet d'intégrer à la méthode structurale classique (monolingue) la comparaison avec les marqueurs correspondants dans l'autre langue (en l'occurrence l'italien) et ainsi de mieux saisir les particularités d'emploi du marqueur analysé. Par exemple, en ce qui concerne l'analyse de *enfin*, on a pu mieux circonscrire les possibilités d'emploi, dans la mesure où chaque emploi répertorié a un correspondant différent en italien (*enfin* + effet de sens de soulagement *finalmente*; *enfin* + effet de sens correctif *insomma*; *enfin* métadiscursif *infine*).

En outre, elle permet de prendre en considération des marqueurs non répertoriés initialement en tant que reformulateurs, comme *quasi* qui *il en soit*, qui fonctionnellement a bien toutes les propriétés d'un reformulateur, mais qui a été retenu seulement suite à l'analyse contrastive de *communque*, lui-même convoqué en tant que correspondant potentiel de *enfin*. La classe des connecteurs reformulateurs se forge ainsi par constellation, chaque marqueur se trouvant être le noyau d'une famille, dont chacun peut potentiellement donner lieu à la construction d'une nouvelle famille, comme l'illustre le schéma suivant, en admettant bien entendu qu'on ne prend en considération que les cas où il n'y a pas de correspondance biunivoque entre le français et l'italien.



En ce qui concerne l'aspect (ii), elle permet d'intégrer une double comparaison entre fonctionnement sémantico-pragmatique vs proximité morphologique et ainsi de tenir compte dans l'analyse de la compositionnalité lexicale de ces locutions en suscitant les questions suivantes :

- comment, à partir d'une base morphologique identique, aboutit-on à des emplois divergents?
- quelle est l'influence de la composition morphologique de la locution sur ses possibilités d'emploi dans chacune des deux langues?
- en quoi les changements de catégories syntagmatiques affectent-ils le fonctionnement sémantico-pragmatique du marqueur, cf. *en somme* vs *insomma*, dont l'un est un syntagme prépositionnel en français et l'autre est devenu un adverbe en italien?

Pour répondre à ce type de questions, il faut intégrer à la méthodologie contrastive une perspective diachronique pour orienter l'analyse sur le passage du fonctionnement plein d'une locution à son fonctionnement figé, afin de saisir ce qui fait la spécificité de la locution française par rapport à un correspondant italien. C'est cette démarche que j'aimerais illustrer en représentant partiellement les analyses proposées dans Rossari (1994) pour le sous-groupe de connecteurs italiens et français constitués autour des locutions *en fait*, *de fait* et *en réalité*.

2. On peut décomposer cette démarche en quatre étapes :

- (1) Saisir la spécificité de chacun de ces marqueurs en les comparant entre eux : c'est seulement en comparant le fonctionnement de connecteurs

très proches que l'on peut réussir à saisir ce qui fait leur particularité d'emploi (étape de la méthodologie structurale classique):

- (2) Passer au relevé des correspondants italiens en établissant ainsi la constellation de marqueurs qui s'instaure autour de *en fait*, *de fait*, *en réalité*;
- (3) Comprendre quelles sont les possibilités d'emplois des marqueurs italiens vis-à-vis des français, sur la base d'une analyse structurale (possibilités de substitution)
- (4) Passer à l'aspect analyse compositionnelle, en interrogeant le type d'évolution qu'a subi une locution formée sur la base de la même composition morphologique dans les deux langues (*de fait* vs *di fatto*, par exemple).

Je reprendrai les résultats proposés dans Rossari (1994) pour les trois premières phases et je développerai les résultats issus de la quatrième phase.

En ce qui concerne la première étape, on a pu établir que les emplois de *de fait*, *en fait* et *en réalité* sont en relation d'inclusion : il devrait être possible d'employer *de fait* dans tous les cas où *en fait* et *en réalité* sont possibles, *en fait* dans tous les cas où *en réalité* est possible, l'inverse n'étant pas vrai.

Preons les exemples suivants :

- (1) A Je suis sûr que tu n'es pas venue au cours hier à cause du beau temps.
B *De fait*, je suis restée toute la journée au parc du Luxembourg.
B' *En fait*, je suis restée toute la journée au parc du Luxembourg.

L'astérisque ne signale pas une inacceptabilité en soi mais que l'énoncé produit par B ne peut répondre à la question de A, à moins qu'il ne soit précédé d'une forme qui explicite la confirmation :

- (2) B Oui, *en fait*, je suis restée toute la journée au parc du Luxembourg.

L'explicitation de la marque de confirmation étant aussi possible avec *de fait* :

- (3) B Oui, *de fait*, je suis restée toute la journée au parc du Luxembourg.

La manipulation de cet exemple montre déjà que la thèse classique (attestée dans les dictionnaires) selon laquelle *de fait* signale la confirmation et *en fait* l'opposition ne tient pas la route et ce, d'autant plus qu'on peut très bien envisager des énoncés comme :

- (4) B J'avais la ferme intention d'y aller. *De fait*, j'ai renoncé à la dernière minute.

où il y a une opposition (antiorientation argumentative) entre les deux points de vue évoqués.

Nous avons envisagé un cas de figure où *en fait* ne peut être substitué à *de fait*, alors que l'inverse est possible. Envisageons à présent un cas discriminant l'emploi de *en fait* et celui de *en réalité* :

- (5) Marie a renoncé à son projet. *En fait*, elle s'est rendu compte qu'elle prenait trop de risques.
- (6) Marie a renoncé à son projet. ?*En réalité*, elle s'est rendu compte qu'elle prenait trop de risques.

Dans ce contexte, le point de vue introduit par le connecteur (Q) confirme celui exprimé dans l'énoncé précédent (P) en donnant une explication de P. En revanche, quand *en réalité* est possible, l'emploi de *en fait* l'est également :

- (7) Marie a renoncé à son projet. *En réalité*, elle n'y tenait pas vraiment.
- (8) Marie a renoncé à son projet. *En fait*, elle n'y tenait pas vraiment.
- (9) Marie a renoncé à son projet. *De fait*, elle n'y tenait pas vraiment.

Dans ce contexte, il est possible d'envisager une opposition entre les deux points de vue articulés, mais cette opposition ne se ramène pas à une antiorientation argumentative, comme en (4), (l'usage de *mais* n'est d'ailleurs pas très naturel). Il s'agit d'une opposition que l'on construit à partir du contexte et des implications associées au verbe *renoncer* entre l'impression qu'elle y tenait et le fait qu'elle n'y tenait pas.

Admettons que ces quelques exemples permettent de discriminer les emplois de ces trois marqueurs, nous dirons donc :

- que *de fait* peut intervenir dans des contextes confirmatifs (emplois dialogiques et monologiques, cf. 1 et 5), ou oppositifs (emplois monologiques, cf. 4 et 9) et peut signaler sans l'expliquer une confirmation, cf. (1).
- que *en fait* peut intervenir dans des contextes confirmatifs ou oppositifs, mais ne peut signaler une confirmation sans que celle-ci soit explicitée, cf. (1).

- que *en réalité* semble confiné à des contextes oppositifs, où en tout cas à des contextes où une opposition est reconstituable à partir de P et de Q et du contexte, cf. (7).

Compte tenu de ces différences d'emploi et du sémantisme des lexèmes avec lesquels ces locutions sont formées, on peut envisager le fonctionnement suivant pour chacune d'elles :

Les trois locutions ont la particularité de présenter le point de vue introduit comme relevant d'une manière ou d'une autre de l'ordre du réel, ce qui leur permet de légitimer un point de vue s'opposant plus ou moins sensiblement au point de vue auquel elles renvoient.

En *réalité* signale directement cet appel à l'ordre du réel pour légitimer le point de vue introduit, alors que *en fait* et *de fait* font appel à l'ordre du réel via l'assignation du statut de *fait* au constituant introduit.

En *réalité* en raison de son sémantisme marque intrinsèquement une opposition entre deux ordres, l'ordre du réel et un ordre X qui ne relèverait pas du réel, par exemple l'ordre des *apparences*. C'est pour cette raison qu'il est préférentiellement employé dans des contextes où une opposition entre ces deux ordres est présente ou tout au moins reconstituable.

En fait et *de fait* en revanche ne requièrent pas systématiquement un contexte oppositif pour leur emploi : ils donnent le statut de *fait* au point de vue qu'ils présentent, ce qui leur permet d'introduire des points de vue en opposition à ceux auxquels ils renvoient.

De fait signale que ce point de vue doit être compris comme déjà saillant dans ce que Berrendonner (1990) appelle la mémoire discursive, alors que *en fait* le présente comme un point de vue nouveau, à comprendre comme non présent dans la mémoire discursive, d'où l'incompatibilité de son emploi dans des contextes où le point de vue introduit est censé confirmer le point de vue auquel il renvoie. Dans un tel contexte, on ne voit pas comment légitimer le statut nouveau que *en fait* assigne au point de vue introduit.

De fait, en revanche, peut être utilisé dans des contextes confirmatifs, où le point de vue introduit est en quelque sorte attendu, puisqu'il le désigne comme connu.

Avec la deuxième étape, on convoque le réseau de correspondants italiens suivant :

infatti, *di fatto*, *in effetti* et *in realtà* qui semble être l'équivalent de *en réalité* et qui doit par conséquent fonctionner de la même manière.

La troisième étape est vouée à l'analyse des possibilités distributionnelles de ces correspondants :

infatti et *di fatto* ne peuvent intervenir que dans des contextes confirmatifs; *in effetti* est compatible avec des contextes confirmatifs et des contextes oppositifs; *di fatto* ne semble pouvoir intervenir que dans des contextes où une opposition est reconstituable.

Si on reprend les exemples précédents, les possibilités de traduction sont donc :

- (10) A Sono sicura che non sei venuta ieri a lezione perché c'era il sole.
B *Infatti* / *Di fatto* / *In effetti* / *Di fatto*, sono rimasta tutta la giornata ai giardini del Luxembourg.
(contexte confirmatif)

- (11) B. Si, *infatti* / *di fatto* / *in effetti* / **di fatto* sono rimasta tutta la giornata ai giardini del Luxembourg.
(contexte confirmatif explicite)

Si l'explicitation de la confirmation rend l'emploi de *en fait* possible en français, l'emploi de *di fatto* reste très difficile en italien.

- (12) B Avevo la ferma intenzione di andarci. **Infatti* / **Di fatto* / ?*In effetti* / *Di fatto*, ho rinunciato all'ultimo minuto.
(contexte oppositif, avec antiorientation argumentative)

- (13) Maria ha rinunciato al suo progetto. *Infatti* / *Di fatto* / *In effetti* / *Di fatto*, si è resa conto che prendeva troppi rischi.
(contexte confirmatif, pas d'opposition entre deux ordres *apparences* vs *réalité*)

- (14) Maria ha rinunciato al suo progetto. *Infatti* / *Di fatto* / *In effetti* / *Di fatto*, non ci teneva tanto.
(contexte potentiellement oppositif : pas d'anti-orientation argumentative, mais opposition entre deux ordres reconstituable)

La traduction de ces quelques exemples montre que ce ne sont pas les mêmes paradigmes qui déterminent les possibilités d'emploi des connecteurs en français et en italien. Par exemple, *di fatto* qui est plutôt envisageable dans des contextes oppositifs est exclu en (10), mais possible en (13), alors que l'usage de *en réalité* est plus difficile en (6).

Pour traiter des contrastes entre les possibilités d'emploi des marqueurs italiens et celles des marqueurs français et de surcroît entre marqueurs pres-que équivalents morphologiquement comme *di fatto* vs *di fatto* ou *en fait* vs *de fait*, l'intégration d'une perspective diachronique est nécessaire, ce qui nous conduit à la quatrième étape de notre analyse.

On constate un écart entre composition morphologique et fonctionnement sémantico-pragmatique entre les locutions suivantes :

- en italien : entre *di fatto* (qui semble plus ou moins exclusivement réservé à des contextes oppositifs) et *di fatto* (qui semble plus ou moins exclusivement réservé à des contextes confirmatifs)
- en français vs italien : - entre *en effet* (employé exclusivement dans des contextes confirmatifs) et *in effetti* (compatible avec les contextes confirmatifs et oppositifs);
- entre *de fait* (compatible avec les deux types de contextes) et *di fatto* (compatible préférentiellement avec les contextes oppositifs);
- entre *infatti* (utilisé seulement dans des contextes confirmatifs) et *en fait* (utilisé préférentiellement dans des contextes oppositifs).

On a donc toute une série d'asymétries entre composition morphologique et fonctionnement pragmatique que l'on peut envisager comme liées au figement progressif ou plutôt au degré de figement que ces diverses locutions ont subi.

L'intégration d'une perspective diachronique permet d'observer que :

- (i) en italien on trouve des emplois archaïques de *in fatto* qui n'ont rien à voir avec *infatti*;
- (ii) qu'il existe des emplois archaïques où *di fatto* est employé comme la locution latine de laquelle il est issu étymologiquement : *de facto*;
- (iii) que *de fait* continue à avoir un tel emploi dans des corpus juridiques.

Commentons par analyser d'un peu plus près ces trois phénomènes.

L'observation (i) montre que l'amalgame de la préposition au nom et donc le changement de catégorie syntagmatique s'accompagne d'un changement de fonctionnement pragmatique : *in fatto* dans cet emploi archaïque a un sens plein et signifie littéralement *in atto*.

- (15) Ufficialmente, il sindaco era suo nipote; *in fatto* era egli stesso.
(De Roberto, fin XIXème)

Dans cet exemple *in fatto* signale l'articulation entre un état de choses qui relève de la théorie (*ufficialmente*) et un état de choses qui relève de la réalité (*in fatto*): ce qui n'a plus rien à voir avec l'emploi de *infatti* qui permet d'introduire un point de vue venant en confirmer un autre.

L'observation (ii) montre que, même quand il n'y a pas eu de changement de catégorie syntagmatique, on peut retrouver deux emplois dont l'un plus sémantisé que l'autre : à côté de l'emploi de *di fatto* en tant que connecteur, il existe un emploi archaïsant où *di fatto* est employé comme la locution de laquelle il est issu étymologiquement *de facto*, à savoir dans le langage juridique, en opposition avec *de jure*. Il souligne alors la distance entre la théorie (selon la loi *de jure*) et la réalité, (selon les faits *de facto*).

- (16) I più indulgenti dicevano che marito e moglie erano separati *di fatto*, da un pezzo.
(Verga, fin XIXème)

Di fatto, dans cet exemple, signale que dans les faits les époux X et Y sont séparés, et laisse entendre que ce n'est pas le cas légalement, en raison de l'opposition qu'il pose entre les faits et la loi (*de jure*).

L'observation (iii) montre que l'évolution entre *de fait* et *di fatto* est d'une certaine manière semblable, puisque, si dans l'emploi actuel ils ont des fonctionnements différents, ils partagent le même type d'emploi *sémantisé* : *de fait* étant employé à l'instar de *de facto* dans le discours juridique.

Dans l'ensemble, ces observations laissent entendre que les différences que l'on constate entre le fonctionnement pragmatique de ces locutions vont de pair avec le degré de figement et de désémantisation du marqueur :

di fatto en tant que connecteur semble avoir gardé de son emploi *sémantisé* la possibilité d'établir un distinguo non plus entre *la loi* et *les faits*, mais d'ordre plus général entre *une hypothèse* et *un fait*, alors que *de fait* davantage désémantisé n'a gardé que l'indication d'établir *un fait* sans que ce dernier doive pour autant se situer par rapport à une hypothèse, d'où les divergences d'emploi relevées.

Dans le cadre de cette analyse, la différence de fonctionnement pragmatique entre *de fait* et *di fatto* serait liée au degré de figement de la locution et donc à son degré de désémantisation peut-être moins fort en italien qu'en français, dans la mesure où on arrive à montrer que les deux locutions possèdent originellement des emplois semblables issus de leur forme étymologique (*de jure* vs *de facto*).

3. Les analyses d'autres locutions conduites dans une perspective diachronique arrivent à des conclusions qui semblent donner un certain degré de plausibilité aux observations issues de ce rapide coup d'œil diachronique. Je prendrai pour exemple l'analyse de Combettes (1994) fondée sur les postulats développés entre autres dans Traugott (1989). À propos de locutions à valeur modale comme *à la rigueur*, *en principe*... Combettes met en relief trois étapes dans l'évolution de ces expressions :

- 1) Une étape référentielle où l'expression a un sens plein (chacune de ses parties est sémantisée), qui correspond pour nous à l'étape où *di fatto* est l'équivalent de *de facto*;
- 2) Une étape textuelle, où la locution garde son sens plein mais s'intègre dans des contextes qui favorise le sens figé, étape où *di fatto* serait inséré dans des contextes où il y a une opposition d'ordre plus général entre une hypothèse et un fait par exemple;
- 3) Une étape pragmatique, où la locution véhicule son sens figé (acquis contextuellement) quel que soit le contexte où elle est insérée, étape qui correspond à l'emploi de *di fatto* connecteur.

Cette perspective d'analyse permet de rendre compte d'autres hiatus entre composante morphologique et fonctionnement pragmatique dans ce réseau de connecteurs : nous prendrions comme exemple celui entre *en effet* et *in effetti*.

- (17) Sembrava efficace, rapido e intelligente. *In effetti*, non è così brillante quanto pare.
(contexte oppositi)

- (18) Il direttore ha fatto bene a prenderlo. *In effetti*, sembra efficace, rapido e intelligente.
(contexte confirmatif)

En français, seul dans le deuxième emploi, *en effet* est envisageable. Dans le premier, c'est *en fait*, *de fait* ou *en réalité* qu'il faut utiliser :

- (19) Il semble efficace, rapide et intelligent. *En fait*, il n'est pas aussi brillant qu'il ne le paraît.
(20) Le directeur a bien fait de l'engager. *En effet*, il semble efficace, rapide et intelligent.

Comment rendre compte de la polyvalence de *in effetti*?

On a vu, de manière générale, que la possibilité d'insertion de ces marqueurs dans des contextes oppositifs est liée au fait que leur sémantisme invoque plus ou moins directement l'ordre du réel. Dans un emploi comme (17), la possibilité d'utiliser *in effetti* devrait donc être en relation avec le fait de présenter le point de vue introduit comme relevant d'une certaine manière de l'ordre du réel, ce qui lui permet d'être légitime malgré l'opposition qu'il marque vis-à-vis du point de vue énoncé en P. A l'instar de *en fait*, *in effetti* semble donc avoir la possibilité de présenter le point de vue introduit comme rattaché d'une manière ou d'une autre à l'ordre du réel.

Le sémantisme de *en effet*, en français, paraît en revanche avoir perdu l'allusion à l'ordre du réel, au bénéfice d'une fonction pragmatique purement justificative; cette allusion à l'ordre du réel étant assurée par l'adverbe *effectivement*. Toutefois, si on regarde de plus près certains emplois de *in effetti*, on s'aperçoit que cette locution peut être employée comme *effective-ment*, sans signaler de justification énonciative.

- (21) Après le raid de l'avant-veille, où le ciel avait été plus mouvementé que la terre, il s'était calmé comme la mer après une tempête. Mais, comme la mer après une tempête, il n'avait pas encore repris son apaisement absolu. Des atropianes montaient encore comme des fusées rejoignant les étoiles, et des projecteurs promenaient lentement dans le ciel sectionné, comme une pale poussière d'étoiles, d'étranges voiles lactées. Cependant les atropianes venaient s'insérer au milieu des constellations et on aurait pu se croire dans un autre hémisphère *en effet*, en voyant ces «étoiles nouvelles».
(M. Proust, *Le Temps retrouvé*, Gallimard, 1954, p. 142)

Dans la mesure où l'énoncé dans lequel intervient *en effet* est introduit par *cependant*, il ne peut être considéré comme une justification de ou des énoncés précédents. *En effet* n'est donc pas utilisé comme un connecteur, mais comme un syntagme prépositionnel plein qui renforce la validité de l'impression visuelle dont il est question. Il pourrait sans autre modification

être remplacé par *effectivamente*. Dans cet usage *en effet* a gardé dans son sémantisme l'allusion à l'ordre du réel. Cette allusion est encore plus nette dans le poème suivant, où *en effet* est utilisé avec toutes ses potentialités sémantiques :

- (22) Royauté

Un beau matin, chez un peuple fort doux, un homme et une femme superbes, criaient sur la place publique : «Mes amis, je veux qu'elle soit reine!» «Je veux être reine!». Elle riait et tremblait. Il parlait aux amis de révélation, d'épreuve terminée. Ils se pâmaient l'un contre l'autre.

En effet, ils furent rois toute une matinée où les tentures carminées se relevèrent sur les maisons, et toute l'après-midi, où ils s'avancèrent du côté des jardins de palmes.

(A. Rimbaud, *Les Illuminations*, Garnier Flammarion, 1964, p. 153)

Ici *en effet* ne peut être compris que comme renvoyant à l'ordre du réel dans la mesure où le paragraphe qu'il introduit signale la réalisation *effective* du rêve des deux personnages dont il est question. Il ne peut d'ailleurs être remplacé que par une locution dont le sémantisme indique explicitement le renvoi à l'ordre du réel (*dans la réalité des faits*), les connecteurs de justification énonciative sont par contre exclus (*car, puisque*).

Ces exemples montrent qu'il existe des emplois où l'allusion à l'ordre du réel est fondamentale dans le sémantisme de *en effet*. On peut donc postuler dans le cadre des trois étapes relatives à l'analyse de Combettes que :

- l'usage de *en effet* a eu une étape référentielle, où l'allusion à l'ordre du réel est très explicite
 - une étape textuelle, où il est essentiellement employé dans des contextes où l'énoncé dans lequel il intervient a une fonction justificative et ainsi où la référence à l'ordre du réel est petit à petit neutralisée
 - une étape pragmatique, où il ne lui reste plus que la fonction justificative.
- En italien, en revanche, *in effetti* aurait maintenu au travers des trois étapes cette allusion à l'ordre du réel, qu'il soit employé pour introduire un énoncé à fonction justificative ou pour introduire un point de vue s'opposant à celui évoqué précédemment; ce qui est le cas par exemple pour *en fait* en français. Cependant, on constate qu'en italien également il tend de plus en plus à être utilisé dans des contextes confirmatifs et donc à acquérir une valeur justificative, qui, à la différence du français, ne s'est pas encore lexicalisée, d'où le fait qu'il est moins naturel en (12) que *di fatto*, sans pour autant être exclu comme le serait *en effet*.

- (23) B j'avais la ferme intention d'y aller. **En effetti*, j'ai renoncé à la dernière minute.

4. Les observations issues de cet aperçu diachronique permettent d'accéder à des hypothèses plus solides sur lesquelles se baser pour rendre compte des divergences de fonctionnement entre les locutions françaises et leurs correspondants italiens :
- ce qui permet à *in effetti* d'être employé aussi bien dans des contextes oppositifs que confirmatifs, c'est l'allusion à l'ordre du réel que la locution italienne semble avoir gardé dans son sémantisme, à la différence de la locution française correspondante;
 - si *di fatto* est préférentiellement employé dans des contextes oppositifs où hypothèse et fait s'affrontent, et que pour cette raison, il ne peut être considéré comme l'équivalent de *de fait*, c'est parce qu'il a gardé dans son sémantisme la valeur oppositive de l'expression latine *de facto* de laquelle il est issu étymologiquement, valeur oppositive qui s'est estompée voire a disparu en ce qui concerne *de fait*.
 - si *in fatti* et *di fatti* en revanche ont acquis la même valeur justificative que *en effet*, c'est parce qu'ils ont perdu dans leur sémantisme l'allusion à l'ordre du réel au bénéfice d'une valeur justificative à la différence de *en fait* et *de fait* et à l'instar de *en effet*.

Corinne Rossari

Université de Genève

Note

1. Pour une justification de l'assimilation de locutions comme *en fait*, *en réalité*, *en fin de compte*, *en tout cas*... à la catégorie des connecteurs reformulateurs, je renvoie au premier chapitre de l'ouvrage.

Références bibliographiques

- Allaire, S. (1975) : «Le syntagme 'le fait que'», *Le français moderne* 43, p. 308-337.
- Ancombre, J.-C. (1983) : «Pour autant, pourtant (et comment) : à petites causes grands effets», *Cahiers de linguistique française* 5, p. 37-84.
- Ancombre, J.-C. & Ducrot, O. (1977) : «Deux mais en français?», *Lingua* 43, p. 23-40.
- Berrendonner, A. (1990) : «Pour une macro-syntaxe», *Travaux de linguistique* 21, p. 25-36.
- Cadiot, P. (1993) : «De et deux de ses concurrents : avec et à», *Langages* 110, p. 68-106.
- Charolles, M. (1984) : «En réalité et en fin de compte et la résolution des oppositions», *Travaux du centre de recherches sémiologiques* 47, p. 81-111.
- Combettes, B. (1994) : «Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs», *Pratiques* 84, p. 55-67.

- Danjou-Flaux, N. (1980) : «A propos de *de fait*, *en fait*, *en effet* et *effectivement*», *Le français moderne* 48, p. 110-139.
- Danjou-Flaux, N. (1982) : «*Réallement* et *en réalité*. Données lexicographiques et description sémantique», *Lexique* 1, p. 105-151.
- Ducrot, O. (1980) : *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Forger, D. (1984) : «Quelques particularités des connecteurs de consécutivité : essai polyphonique», *Semantikos*, 8/2, p. 17-39.
- Gross, G. (1988) : «Réflexions sur la notion de locution conjonctive», *Langue française* 77, p. 37-46.
- Gross, G. (1992) : «Connecteurs et traitement automatique», in *Actes du colloque de Montréal*, OTELE-URBF (à paraître).
- Groupe A-1 (1975) : «*Car, parce que, puisque*», *Revue romane* 10, p. 248-280.
- Güllich, E. & Kotschi Th. (1983) : «Les marqueurs de la reformulation parapsychique», *Cahiers de linguistique française* 5, p. 305-351.
- Jayer, (1981) : *Etude des rapports entre l'argumentation et certains adverbies français*, thèse présentée à l'Université d'Aix-Marseille I (dactylographiée).
- Rossari, C. (1992) : «*De fait*, *en fait*, *en réalité* : trois marqueurs aux emplois inclusifs», *Verbum* 3, p. 139-161.
- Rossari, C. (1994) : «Problèmes posés par la traduction de connecteurs en français et en italien», in *Actes du XXème Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, K. G. Saur, Munich.
- Rossari, C. (1994) : *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berner, Lang.
- Roulet, E. & al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berner, Lang.
- Roulet, E. (1986) : «Complétude interactive et mouvements discursifs», *Cahiers de linguistique française* 7, p. 189-206.
- Roulet, E. (1987a) : «Approche pragmatique de quelques locutions adverbiales données comme synonymes par les dictionnaires du français contemporain», *Cahiers Ferdinand de Saussure* 41, p. 177-184.
- Roulet, E. (1987b) : «Complétude interactive et connecteurs reformulateurs», *Cahiers de linguistique française* 8, p. 111-140.
- Roulet, E. (1990) : «Et si, après tout, ce connecteur pragmatique n'était pas un marqueur d'argument ou de prémisses impliqué?», *Cahiers de linguistique française* 11, p. 329-343.
- Stöcklin, J. (1972) : «Préposition et structure : observations au sujet de «de notionnel», *Vox romanica* 31/2, p. 99-103.
- Sweetser, E. (1992) : *From Etymology to Pragmatics*, Cambridge Studies in Linguistics 54, C.U.P.

- Traugott, E. C. (1989) : «On the rise of epistemic meanings in English : an example of subjectification in semantic change», *Language* 65, p. 31-55.
- Waugh, L. R. (1976) : «Lexical meaning : the prepositions en and dans in French», *Lingua* 39, p. 69-118.

La régulation du discours en L1 et en L2

par

Pierre Bange & Sophie Kern

Le travail que nous allons présenter fait partie d'une recherche en cours sur la régulation du discours en L1 et en L2. Il prend pour modèle psycholinguistique de la production du discours le modèle développé par Levelt 1989, qui était déjà esquissé dans Levelt 1983, mais il s'efforce de l'interpréter dans une perspective interactionniste. Il a pour objet d'analyse des narrations monologiques recueillies dans des conditions quasi-expérimentales auprès d'adultes francophones en français et en allemand. Il peut y avoir apparemment quelque chose de paradoxal à vouloir traiter des monologues dans une telle perspective, mais nous essayerons précisément de montrer, avec des arguments tirés de notre étude empirique, que même le monologue repose sur l'interaction des deux partenaires de la communication dans une situation donnée et que les stratégies qui y sont développées traduisent une attitude face à cette situation.

Dans la première partie, nous allons esquisser notre perspective théorique. Dans une seconde partie, nous présenterons nos outils d'analyse. Les troisième et quatrième parties constituent l'étude empirique proprement dite. Dans la troisième partie, nous donnerons les résultats de nos analyses portant sur le monitoring et nous les commenterons. Dans la quatrième, nous aborderons certains aspects concernant la construction de la cohésion du discours.

1. Perspective théorique

La communication ne saurait être regardée comme une simple transmission d'informations. Elle est une forme éminente d'interaction entre les individus. Elle doit cette importance au fait qu'elle est assurée de manière centrale par

